

La Lettre d'information de Molsheim

Juin 2008

Le Conseil Municipal s'est réuni le vendredi 27 juin 2008 sous la présidence de Monsieur le Maire, Laurent Furst.

Point 1 : Modification de l'ordre du jour - inscription d'un point complémentaire Le Conseil Municipal approuve la modification de l'ordre du jour, portant sur l'ajout d'un point :

- aire d'accueil des gens du voyage - création d'une régie d'avances.

Point 2 : Approbation du procès-verbal des délibérations de la séance ordinaire du 30 mai 2008

Le Conseil Municipal a approuvé le procès-verbal de la séance ordinaire du 30 mai 2008

Point 3 : Organisation des commissions municipales commission légale d'appel d'offres - remplacement de madame Alice Biechel Le Conseil Municipal désigne après élection mademoiselle Séverine Munch en qualité de membre suppléant de la Commission d'appel d'offres en remplacement de madame Alice Biechel.

Point 4 : Organisation des commissions municipales - commissions consultatives : commission spéciale «Succession Albert Hutt» - remplacement de madame Alice Biechel Le Conseil Municipal désigne après élection madame Renée Serrats en qualité de membre de la commission spéciale «Succession Albert Hutt» en remplacement de madame Alice Biechel.

Point 5 : Désignation des délégués municipaux au sein des organismes extérieurs - établissements scolaires : établissements publics locaux d'enseignement du second degré - lycée Camille Schneider - remplacement de madame Alice Biechel Le Conseil Municipal désigne après élection Mme Véronique Distel comme représentante titulaire de la ville de Molsheim au conseil d'administration du lycée Camille Schneider en remplacement de madame Alice Biechel.

Titulaires : Mme Véronique Distel, Mme Chantal Jeanpert, Melle Séverine Munch

Suppléantes : Mme Evelyne Dingens, Mme Danielle Heller, Mme Brigitte Gremmel

Point 6: Extension du site industriel du groupe Millipore Corporation - avance sans intérêt dans le cadre d'un financement en crédit-bail immobilier par la société Alsabail Le Conseil Municipal décide de soutenir le projet de développement économique baptisé LoG et présenté par Millipore Corporation. Il approuve le versement d'une avance sans intérêts dans le cadre d'un financement en crédit-bail d'un montant total de 458.333,33 €. Cette avance sera remboursée à la ville sur une période de 10 ans avec un différé d'amortissement d'un an.

Conseil Municipal de la Ville de Molsheim

- Séance du 27 juin 2008 -

Point 7 : Cession foncière - projet Weldom - Super U

Le Conseil Municipal décide la cession foncière, au profit de la société MSB - OBI ou de toute autre personne morale venant en substitution, des parcelles suivantes :

Section	Parcelles	Contenance en ares : 5.31	N° inventaire
28	244/34	3.51	T28 - 244/34
28	245/34	1.64	T28 - 245/34
28	247/34	0.14	T28 - 247/34
28	249/34	0.02	T28 - 249/34

Le Conseil Municipal fixe le prix de la cession foncière à 2 500 € l'are, soit un prix net de 13 275 € pour un total de 5.31 ares cédés et précise que la présente cession est conditionné par la réalisation du projet présenté en CDEC pour Weldom et Super U dans les deux années à venir.

Dans le cadre de ces données, le Conseil Municipal approuve également l'acquisition gracieuse de l'emprise de la digue cadastrée section 28, parcelles 222/27 d'une superficie de 23.12 ares.

Point 8 : Instauration du régime de participation pour la création de voies nouvelles et réseaux sur un territoire communal

Le Conseil Municipal décide d'instaurer le régime de participation pour le financement des voies nouvelles et des réseaux définis aux articles L 332-1 et L 332 11-2- du Code de l'urbanisme sur le territoire de notre commune.

Point 9 : Bilan des acquisitions et des cessions foncières - exercice 2007

Le Conseil Municipal approuve le tableau des acquisitions et des cessions foncières opérées par la commune au titre de l'exercice 2007.

Au cours de l'exercice 2007, le Conseil Municipal s'est prononcé en faveur de :

- diverses acquisitions pour un montant total cumulé de 825 141,20 €
- diverses cessions pour un montant total cumulé de 3 623 810,58 €.

Le total valeur brute des acquisitions comptabilisées en 2007 représente 1 120 845,85 €. Celui des cessions comptabilisées 2007 se monte à 4 055 069,68 €.

Point 10 : Aménagement de la gare et de ses abords convention d'occupation et de gestion d'emprises du domaine public de Réseau ferré de France

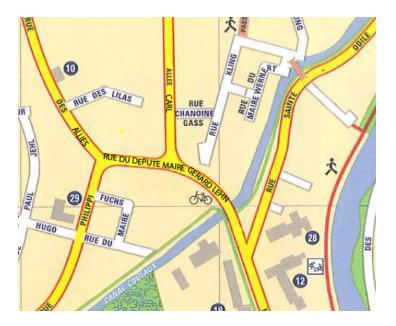
Le Conseil Municipal approuve le projet de convention et autorise M. le Maire ou son adjoint délégué à signer la convention d'occupation et de gestion. Ce projet prévoit la réalisation d'un parc de stationnement pour 326 véhicules supplémentaires.

Point 11: Lotissement Ecospace 3 - attribution du lot n°3

Le Conseil Municipal prend acte du désistement de M. Mario Blaes et approuve la cession du lot 3 dans le lotissement Ecospace 3, section 41 parcelle 463 d'une contenance de 6.67 ares environ à M. et Mme Serge Schauenburg habitant à Holtzheim. Le prix de vente net est fixé à 140 070 €, soit un prix d'environ 21 000 € l'are.

Conseil Municipal de la Ville de Molsheim - Séance du 27 juin 2008 -

Point 12 : Dénomination du tronçon de rue entre la rue Sainte-Odile et la rue Philippi : rue du député maire Gérard Lehn Le Conseil Municipal décide de dénommer comme suit le tronçon entre la rue Sainte-Odile et la rue Philippi : rue du Député Maire Gérard Lehn.



Cousin du général François-Joseph Lehn et parent de Jean-Marie Lehn, prix Nobel de Chimie, Maître Gérard Lehn est issu d'une vieille famille de Rosheim. Né le 24 février 1930 à Haguenau, il est le fils de Maurice Lehn et de Lucie Friederich, couple établi à Molsheim en 1937. Bachelier en 1948, il poursuit des études de droit et réussit son examen de notaire en 1957. En juillet 1960, il succède à Me Alfred Fritsch, notaire à Molsheim depuis 1946. Très apprécié par Henri Meck, Maître Lehn est sollicité pour devenir son suppléant à la députation en 1962 : il se lance ainsi dans la vie politique. Membre du Conseil municipal de 1965 à 1995, il est élu député de la circonscription en 1966 puis maire de la cité en 1969 à la suite du décès de Joseph Hossenlopp. Pendant 30 ans, il siégera au sein de l'assemblée municipale.

Sur le plan professionnel, il poursuit sa carrière de notaire jusqu'en 1999, année où lui succède sa fille cadette.

Maître Gérard Lehn est décédé à l'âge de 75 ans.

Point 13: Modification des tarifs des services publics

Le Conseil Municipal décide d'ajouter aux tarifs des services publics locaux les éléments suivants :

- pénalité journalière pour non libération de l'emplacement de l'aire d'accueil des gens du voyage : 15 €
- augmentation des droits d'entrée au musée à 3 € en tarif plein et à 1,5 € en tarif réduit.

Point 14 : Modification du tableau des effectifs

Le Conseil Municipal approuve la modification du tableau des effectifs communaux en créant un emploi permanent de rédacteur territorial à temps plein.

Point 15 : Renouvellement du bureau de l'association foncière intercommunale de Molsheim-Avolsheim : proposition des membres désignés par le Conseil municipal

Le Conseil Municipal désigne pour siéger au bureau de l'association foncière intercommunale de Molsheim-Avolsheim:

- en qualité de délégués titulaires :
 - * M. Philippe Heitz
 - * M. Georges Kuntz
- en qualité de délégué suppléant :
 - * M. Guy Schmitt.

Point 16 : Chasses communales - lot n°2 - agrément de nouveaux associés - MM Jung et Rossel	Le Conseil Municipal agrée les deux nouveaux associés proposés par la société de chasse titulaire du lot n° 2 : - M. Thierry Jung - M. Christian Rossel.	
Point 17 : Cnas - désignation d'un délégué	Le Conseil Municipal désigne M. Jean DUBOIS, adjoint au maire en qualité de délégué local du Comité national d'action sociale.	
Point 18 : Subvention d'équi- pement à l'église de la confes- sion d'Augsbourg, d'Alsace et de Lorraine - paroisse de Molsheim - acquisition d'un orgue numérique	Le Conseil Municipal décide d'accorder une subvention exceptionnelle d'équipement de 50 % du coût d'acquisition au Conseil presbytéral de l'église de la confession d'Augsbourg ,d'Alsace et de Lorraine, paroisse de Molsheim, en vue d'acquérir un orgue numérique.	
Point 19 : Subvention à l'ami- cale régionale des anciens de Tambov et camps assimilés	Le Conseil Municipal décide d'attribuer une subvention de 250 € à l'Amicale régionale des anciens de Tambov et camps assimilés au titre de l'année 2008.	
Point 20 : Déclassement d'emprises du domaine pu- blic communal : engagement de l'enquête publique	En application des dispositions du Code de la voirie routière, le Conseil Municipal charge M. le Maire ou son adjoint délégué de faire procéder à l'enquête publique de déclassement afin d'intégrer les parcelles section 3 n° 380/o.43, 381/o.44 et 382/o.44 dans le domaine privé communal.	
Point 21 : Aire d'accueil des gens du voyage - création d'une régie d'avances	ens du voyage - création de la ville de Molsheim afin de faciliter la gestion quotidienne de l'aire d'accueil des gen	